

convivialité
échanges
réseau

Les Rencontres de la Santé au travail

2020
1^{er} semestre
du 3 mars au 7 juillet

accompagnement
informations
outils



Le Document Unique (DU) Vos obligations, nos solutions

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

- Vous souhaitez instaurer une démarche de prévention des risques et répondre à votre obligation réglementaire.
- Vous êtes en charge de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et vous avez besoin de vous approprier les outils et la méthodologie.
- Vous souhaitez effectuer une mise à jour de votre système documentaire Santé/Sécurité au travail.

CONTEXTE

- Aspect réglementaire : décret du 5/11/2001.
- Aspect sociétal : améliorer le dialogue social et les conditions de travail.

OBJECTIFS

- Appréhender la démarche et s'approprier la méthodologie pour permettre la mise en place du DUERP.
- Déterminer les risques professionnels et les actions de prévention au regard de différentes situations de travail.
- Créer une dynamique autour du travail.



PUBLIC

- Employeurs.
- Représentants du personnel.
- Responsables HSE.
- Préventeurs.
- Membres du CHSCT.

L'EXPERTISE CMAIC

- Mise à disposition d'outils et méthodologies.
- Conseils personnalisés.
- Possibilité d'un accompagnement individuel.

INTERVENANT

- Conseiller en santé au travail.

INFOS PRATIQUES

- Durée : 2 heures.
- De 9h00 à 11h00.

Plus d'informations,
vous inscrire :
www.cmaic.fr

